



Village des peintres

# Barbizon

*"Il ne suffit pas de parler,  
il convient de parler juste..."*

William Shakespeare  
( Le Songe d'une Nuit d'Été )

décembre 2014

# Au Fait !

## Sommaire :

Municipales 2014  
Litige de la statue  
École J-F Millet  
Associations  
Assainissement  
Convention CAM77  
CCAS  
Seniors  
Bourse vêtements  
Fête du Village  
Travaux  
Aire de jeu  
Enfouissement  
Facture d'eau  
Sécurité  
Défibrillateurs  
Sirène d'alerte  
Vidéoprotection  
Concours de Noël  
Recensement 2015  
Place du Souvenir  
Bicentenaire Millet  
Budget communal  
Grande Rue  
Evénements

## LIMINAIRE :

Ces deux derniers mois, l'action concernant l'objectif de baisse des coûts a été poursuivie, ce programme devient impératif pour le budget communal. Il concerne les contrats des prestataires de la municipalité (ainsi après l'eau et les télécommunications, il a été procédé à une étude sur notre système d'information). Ces études sont menées de conserve avec le souci de garantir le même niveau de service, voire de l'améliorer, c'est ce qui est espéré avec l'informatique.

Comme il est exclu de souscrire à un emprunt supplémentaire, que le taux communal des impôts locaux n'a pas été rehaussé (engagement de campagne), alors que l'État nous ponctionne ou nous fait dépenser plus massivement que prévu (financement des rythmes scolaires, péréquation réclamée au village, ...), contribue moins (dotations) et que le morose marché de l'immobilier ne générera que les deux tiers du montant des droits de mutations dus à la commune en regard de celui de 2013, on comprend l'absolue nécessité de maîtriser les coûts.

L'autre sujet majeur sur lequel les efforts ont été portés concerne l'assainissement de la commune et tout particulièrement le réseau de la Grande Rue. De notables avancées ont permis de mieux comprendre les dysfonctionnements et de commencer quelques modifications de bon sens. Nombre de points de vérifications sont pratiqués avec des instruments de mesures qui sont à l'œuvre. L'objectif est de viser le zéro incident, lors des pluies dites « décennales » qui comme ce qualificatif ne l'indique pas, se reproduisent, désormais, quasiment tous les ans à la fin du printemps ou en été.

Certains équipements viennent de faire leur apparition dans les rues de la commune, comme l'aire de jeux des enfants ou encore les défibrillateurs cardiaques. Le chemin des Mazettes, l'allée Odette Dulac et la rue de la Barbizonnière ont vu leur chaussée réhabilitée.

Les épisodes judiciaires sont enfin clos aussi bien pour « l'affaire de la statue » que pour la contestation des élections. L'élection des membres du conseil municipal est validée.

La vie du village a été marquée par sa traditionnelle fête annuelle, le vide grenier, la bourse aux vêtements et par le lancement des commémorations du bicentenaire de la naissance de Jean-François Millet, lors d'un vernissage et d'un concert.

Un démarrage au cours duquel l'ambassadeur du Japon en France son Excellence Yoichi Suzuki et son épouse ont honoré le village de leur présence.

Vous trouverez dans les pages suivantes le rapport détaillé relatif à ces actions.

## MUNICIPALES 2014 :

### Recours en annulation (suite et fin)

En juin, la liste menée par Pierre Bedouelle avait été déboutée par le Tribunal Administratif de Melun de sa demande d'annulation de la dernière élection municipale.

Pierre Bedouelle, en juillet, a interjeté appel de cette décision devant le Conseil d'État.

**Cette instance suprême a rejeté ladite requête de l'ancien maire.**

Cette décision valide, par conséquent, cette élection municipale.

## LITIGE DE LA STATUE :

Il convient de se souvenir qu'après l'accord conclu entre la municipalité actuelle et monsieur Le Bellec, le contentieux entre la commune de Barbizon et cet artiste était réglé et la statue retournée à son propriétaire. Néanmoins très fâché contre l'ancien maire, monsieur Le Bellec l'avait attaqué, à titre personnel, pour : « voie de fait ». L'ancien maire avait appelé la commune en garantie d'éventuels dommages, dont il aurait, le cas échéant, à s'acquitter. La commune avait contesté cette demande en garantie, les sommes demandées (50 000 €) étant importantes et l'issue du pro-



## « Au Fait ! »

Compte-rendu de l'action municipale.

Bimestriel

## « Barbizon Village »

(« entre plaine et forêt »)

bulletin d'information relatif à la vie du village.

Trimestriel

## École J-F. Millet

Dans le cadre de la directive sur les rythmes scolaires et depuis la rentrée, les activités périscolaires ont été mises en place les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30.

À ce jour, soixante-dix enfants environ y participent. Ils sont encadrés par plusieurs bénévoles proposant différentes disciplines.

Il convient de vivement remercier tous ces bénévoles pour leur participation.

D'autre part le samedi 04 octobre 2014, au sein de l'espace culturel Marc Jacquet, a eu lieu le vernissage concernant le bicentenaire de la naissance de Jean-François Millet. Pour cet événement, ont été exposées vingt-quatre œuvres peintes par les élèves de l'école communale «Jean-François Millet».

## Associations

Barbizon est riche d'un nombre élevé d'associations. Ces entités animées par le bénévolat sont des organisations capables de susciter un fort lien social et civique.

Le village propose des lieux de rencontre. Elle offre aux Barbizonnais les terrains de tennis (en dehors des heures de cours du samedi matin). Un second terrain de pétanque est en passe d'être créé.

Ces infrastructures sont accessibles aux Barbizonnais. La vigilance et le respect de tous sont souhaités pour que ce patrimoine reste disponible et en bon état pour les habitants du village.

cès, aléatoire. Fort heureusement, le tribunal de grande instance s'est déclaré incompétent et monsieur Le Bellec a décidé d'abandonner des poursuites devant la juridiction administrative qui auraient pu mettre la commune et ses finances dans un embarras certain. L'affaire est définitivement close.

## ASSAINISSEMENT :

### État du réseau

Dans l'édition précédente de cette publication « Au Fait ! », vous aviez commencé à être informés des opérations entreprises pour essayer de palier le problème des inondations à répétition dans le village, notamment dans la Grande Rue.

Quelques bouchons dus à l'accumulation de laitance (provenant des travaux de réalisation de la chaussée de cette artère) ont été remontés. À eux seuls ces débris ne peuvent être considérés comme étant la cause unique du problème et expliquer l'ampleur du phénomène.

Depuis, plusieurs investigations ont été pratiquées sur la totalité du réseau pour essayer de comprendre le fonctionnement d'un système d'assainissement dont les éléments les plus anciens (1905) remontent pratiquement à la création du village. Il faut bien comprendre, qu'à ce jour, personne n'est en mesure d'expliquer de façon satisfaisante le parcours réel des flux (eaux pluviales, eaux usées), la pertinence des ouvrages et l'efficacité des mécanismes qui au fil des ans, parfois ponctuellement et « à chaud » ont été ajoutés au gré des dysfonctionnements survenant en telle ou telle occasion. Il est encore moins clair de comprendre la réaction du réseau sous contrainte, c'est à dire lors d'un épisode de pluie exceptionnelle.

### L'approche retenue

La tentation serait de continuer dans cette logique et de rajouter, ici ou là, une pompe, un réservoir d'accumulation ou tout autre artifice. Comme déjà constaté plus haut, cette solution de facilité n'a, jusqu'à présent, pas donné les résultats escomptés. Au cours des réunions techniques qui ont été tenues, ces dernières semaines, avec l'ensemble des prestataires, il est convenu de suivre une procédure visant à mieux saisir la situation tout en prenant, dans le même temps, des mesures de bon sens. Ce plan prévoit d'intervenir dans les zones aujourd'hui sinistrées et de limiter au possible les écoulements des eaux pluviales de surface (ruissellement) des quartiers périphériques vers le centre du village (Grande Rue).

### Plan puisards

Le parc des puisards du village est mal entretenu. Une opération de réfection ou de remplacement d'une dizaine d'ouvrages hors d'usage a été entamée. Concurrément, une campagne initiée par la commune vise au curage de 31

puisards, 27 d'entre-eux ont déjà été nettoyés. Enfin, une dizaine de puisards supplémentaires a été creusée ou est en cours de création ou encore à l'étude pour une implantation dans les tous prochains mois. Ce dernier point figurera dans un autre plan pluriannuel qui s'intéressera, à l'horizon 2015, à l'ensemble du territoire de la commune.

### Résolution de problèmes rue Ménard

Contrairement à ce qui était pensé, il n'existe pas, à Barbizon, de réseau dit « unitaire », c'est à dire recevant à la fois, les eaux pluviales et les eaux usées. En amont de la rue Ménard, c'est à dire rue du Chemin de la Messe, et contrairement à une autre idée reçue, les riverains sont bien raccordés au réseau idoine pour les eaux usées et leurs eaux pluviales vont bien à la parcelle (puisard privé). En revanche, les eaux de la voirie sont raccordées au réseau des eaux usées, ce qui explique en partie la surcharge hydraulique en cas de fortes pluies. Ces avaloirs de chaussée, mal raccordés, vont faire l'objet d'une déconnexion rapide. De tels défauts se reproduisent dans d'autres endroits du village, même sur des voies refaites récemment comme la rue du Couvent.

La rue Ménard est dotée d'un « déversoir d'orage » système dont la fonction est d'envoyer l'excès d'eau pluviale vers le réseau des eaux usées de la Grande Rue. En réalité, c'est le phénomène contraire qui est observé : le mélange des eaux pluviales et usées se déverse préférentiellement dans le réseau des eaux pluviales de la Grande Rue. il devient aisé de comprendre les désagréments constatés lors de l'afflux d'un volume de liquide conséquent.

L'objectif est de supprimer, pour éviter l'apport d'eaux usées dans le réseau pluvial, ledit « déversoir d'orage ». Les avaloirs n'y déverseront plus les flux collectés qui seront dirigés vers un ensemble de dix puisards créés pour la circonstance. Cette entreprise sera lancée dès la fin d'année pour être opérationnelle avant d'éventuelles grosses pluies vers l'été 2015.

### Le cas des bâches du réseau

À Barbizon, les bâches sont de grands réservoirs tampons remplis par l'écoulement gravitaire des eaux pluviales et vidés par des pompes qui évacuent le flux vers des mares situées derrière la station d'épuration de la commune.

Des enregistrements du fonctionnement des bâches sont effectués. Le but est de constater les effets des modifications apportées dans la Grande Rue, de permettre l'optimisation de leur fonctionnement, de préparer la planification des travaux de rénovation et de transformation éventuelle à réaliser sur ces réservoirs. L'une des premières constatations a été de découvrir que les relais du tableau de commande des pompes en amont étaient défectueux. Le déclenchement du pompage était plus tardif que programmé et le retard pris ne pouvait être



### Convention CAM<sup>77</sup>

Une Convention entre la Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne et le CCAS de Barbizon a été signée par Philippe Douce.

La complexité des formalités à accomplir en matière de sécurité sociale amène parfois les assurés sociaux en situation fragile à renoncer à des soins indispensables pour leur santé.

### Rôle du CCAS

Aider ces personnes dans leurs démarches auprès de l'assurance maladie.

Les informer de leurs droits et des aides accordées par la CAM en cas de difficultés financières.

Les assister à constituer les dossiers de CMU complémentaire ou d'assurance complémentaire santé et les transmettre à la CAM.

### Seniors

Depuis de nombreuses années, Gisèle Avelange et les membres du Club des Seniors confectionnent des costumes qui sont mis à la disposition des troupes de théâtre, de l'école, des associations qui en souhaitent le prêt pour leurs manifestations ou leur activités.

Appeler Gisèle Avelange :  
01 60 66 41 61.

### Bourse aux vêtements

Organisée par Gisèle Avelange, le 28 Septembre, elle a rencontré un très vif succès. Pour fêter les quarante ans de cette activité Philippe Douce a souhaité manifester la reconnaissance de la commune par un "pot" amical qui a clos cette manifestation.

### Fête du village

Le dimanche 21 septembre, sous un ciel couleur plomb, dans des conditions atmosphériques humides et fraîches, une bonne trentaine de commerçants, d'artistes d'associations a participé à la traditionnelle fête du village. Toute la Grande Rue, de

rattrapé. Ces relais ont été remplacés.

Des anomalies dans l'admission des eaux pluviales vers les baches ont également été décelées. Avant de procéder à toute modification qui paraîtrait nécessaire, il est prévu d'évaluer leur réelle importance sur les phénomènes hydrauliques du réseau d'assainissement.

Le programme « puisards », la déconnexion des avaloirs, l'optimisation du fonctionnement des pompes (effectuée par Veolia) sont destinés à améliorer sensiblement le système. Déjà l'optimisation des pompes apporte une amélioration notable lors de pluies de 7 mm d'eau en 5 heures, elle reste à être vérifiée lors de pluies de 20 mm en 20 minutes : les fameuses intempéries dites décennales.

Toutefois les opérations ne se limiteront pas à ces remèdes. D'autres actions à moyen et long termes sont envisagées. Compte tenu de la probable lourdeur des investissements nécessaires pour leur mise en place, il convient d'en dimensionner plus précisément le périmètre en attendant le résultat des mesures entreprises et des analyses en cours.

Ce sujet, considéré comme prioritaire (engagement de l'actuelle équipe municipale pris pendant la campagne pré-électorale), est désormais bien lancé. Vous serez régulièrement informés au fur et à mesure de son avancement.

## TRAVAUX :

### Aire de jeux

Les jeux d'enfants de deux à huit ans sont d'ores et déjà opérationnels, situés dans l'enceinte du parc de la bibliothèque, sis au n° 8 de la rue Théodore Rousseau. La finition des abords va s'échelonner durant les prochaines semaines.

Les agents techniques de la commune ont largement contribué à l'installation de cet espace, en effet, c'est plus de vingt tonnes de terre qui ont été charriées pour être remplacées par des graviers roulés, servant ainsi de surface amortissante pour la sécurité des enfants.

Il va de soi que ces mêmes enfants pourront y jouer sous la surveillance des parents ou d'un accompagnateur majeur. L'accès des chiens y sera interdit pour des mesures d'hygiène.

Les jeux se composent : d'une balançoire cheval double à ressort, d'un manège dix places, d'un château comportant : toboggan, tunnel et mini mur d'escalade.

### Voirie

Au mois d'octobre et tout début novembre, des rues ont été réhabilitées. Il s'agit (au nord du village) du chemin des Mazettes et de l'allée Odette Dulac (dont on rappelle qu'elles font partie du domaine public privé communal et non public), de la rue de la Barbizonnière (au sud de la localité).

### Enfouissement des lignes électriques

La deuxième tranche de l'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et d'éclairage public sur l'avenue Charles de Gaulle va bientôt s'achever, le gros œuvre étant terminé.

Elle s'étend de l'allée Ferdinand Chaigneau jusqu'au numéro 36 de l'avenue Charles de Gaulle.

Les lampadaires sont installés côté pair pour permettre, dans un proche avenir, de réaliser une liaison douce (piétons et bicyclettes) du côté impair entre Barbizon et Macherin.

### Détail budgétaire de l'enfouissement

Postes	Coûts	Subventions	Commune
Basse tension	104 196 €	(1)	20 839 €
Eclairage public	88 930 €	35 000 €	53 930 €
Enfouissement	83 778 €		83 778 €
<b>Totaux</b>	<b>276 984 €</b>		<b>158 537 €</b>

(1) Le complément entre le coût total et la part de la commune : 83 357 € (104 196 € - 20 839 €), est pris en charge par le SDESM (Syndicat Départemental d'Énergie de Seine-et-Marne).

La suite de ces opérations d'enfouissement est envisagée pour la fin de l'année 2015.

## FACTURE D'EAU :

Dans le dernier numéro de septembre, il était annoncé une baisse de votre facture d'eau. Cette minoration (à consommation équivalente) résultait de la renégociation du contrat d'exploitation du réseau de l'eau opérée par la société Veolia, à Barbizon.

Or, quelques uns de nos concitoyens ont reçu des factures du mois d'octobre 2014 présentant une hausse significative de la note pour un volume consommé identique.

Par conséquent, une explication s'impose :

Comme vous le savez sûrement votre facture d'eau comprend d'une part l'abonnement et d'autre part la consommation.

L'abonnement vous est facturé environ 5,00 € par mois, et le m<sup>3</sup> d'eau consommé 1,60 €.

La précédente note semestrielle de Veolia prenait en compte trois mois d'abonnement et six mois de facturation du volume d'eau utilisée, soit pour une consommation de 10m<sup>3</sup> par exemple :

Abonnement	: 3 x 5,00 € = 15 €
Consommation	: 10 x 1,60 € = 16 €
<b>Total Facturé</b>	<b>: 31 €</b>



pharmacie à la mairie, était bordée d'étalages et de tentes. À différents endroits, ateliers ou attractions permettaient aux enfants de s'initier à la peinture, ou d'être maquillés. Ici et là, des artis-tes de rues exécutaient des numéros causant des attroupements. Le jardin de la mairie a été au cours de cette journée à la fois : un lieu d'exposition d'automobiles neuves (plusieurs concessionnaires y présentaient des modèles de gammes de différents constructeurs), des stands de jeux d'adresse, un vélodrome pour épreuve de « vélos fleuris » et enfin d'un portique où des élastiques projetaient dans les airs des enfants sanglés dans des harnais. Cette dernière animation a rencontré un très vif succès, auprès des jeunes Barbizonnais.

Un questionnaire a permis de prendre le pouls de cette manifestation. Il a permis de collecter les sentiments et les appréciations des divers exposants. L'exploitation des résultats sur une vingtaine de points permettra de proposer, dès 2015 une organisation des infrastructures et des outils qui devraient augmenter l'attrait de cette fête. Le degré de satisfaction moyen a été de 82 %. La volonté de participer à d'autres événements organisés par la commune s'établit à 88 % et le souhait de revenir l'année prochaine atteint 92 %.

Les commentaires annexes tirés de cette étude montrent que la pluie n'a pas altéré la bonne humeur des acteurs de cet événement.

### « Au Fait ! »

Compte-rendu d'activité municipale

Directeur de la publication :

Philippe Douce

Comité éditorial :

Commission communication

Charles Petithory (adjoint délégué)

Distribution : par les élus

Impression : Imprimerie Artisanale à Barbizon

Tirage : 1000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

La dernière note adressée par Veolia (octobre 2014) prend en compte neuf mois d'abonnement et six mois de consommation, ce qui donne pour un même volume utilisé de 10m<sup>3</sup> :

Abonnement	: 9 x 5,00 € = 45 €
Consommation	: 10 x 1,60 € = 16 €
Total Facturé	: 61 €

Le total facturé, au cours des douze mois (octobre 2013 à octobre 2014), correspond à la somme de ces deux documents, soit :

Octobre 2013 à avril 2014	: 31 €
Avril 2014 à octobre 2014	: 61 €
Facturation sur douze mois	: 92 €

Mathématiquement, à première vue, la dernière facture semestrielle peut sembler avoir été doublée, mais, dès le prochain semestre et pour les suivants, les choses rentreront dans l'ordre avec six mois d'abonnement et six mois de consommation (toujours 10m<sup>3</sup>), soit des factures, dans ce cas, de l'ordre de :

Abonnement	: 6 x 5,00 € = 30 €
Consommation	: 10 x 1,60 € = 16 €
Total Facturé	: 46 €

Ce calcul vérifie bien le montant annuel de 92 € (46 € + 46 €), auquel dans cet exemple précis, l'on aboutit.

Bref, tous ces détails pour en définitive comprendre que cette facturation irrégulière est due à un différentiel exceptionnel de trois mois. L'abonnement compteur se facture toujours pour les six mois à venir. En avril 2014, la facture n'a pris en compte que trois mois au lieu de six (bis repetita) car le contrat de délégation s'arrêtait fin juin 2014 et, à cette date, le renouvellement aurait pu faire appel à une autre solution ou un autre prestataire. Les mois de juillet, août et septembre n'avaient donc pas été facturés, par anticipation, d'où le rattrapage de ces trois mois en octobre.

Enfin, le nouveau prix de l'eau s'applique à partir de juillet 2014, de sorte que la facture d'octobre prend en compte, pour les volumes consommés, l'ancienne tarification de avril à juin et la nouvelle de juillet à septembre 2014.

De nombreux usagers ont été facturés « par estimation », le relevé des compteurs est automatisé (télémetrie), cette situation est par conséquent anormale, nous allons contacter le délégataire pour que ce problème soit éclairci.

## SECURITE :

### Défibrillateurs cardiaques

Depuis le 4 novembre, il est procédé à l'installation ou à la mise à disposition de quatre DAE (Défibrillateurs cardiaques, Automatiques, Extérieurs) sur les murs de notre village.

Ces appareils sont installés, en extérieur, aux endroits suivants :

- au numéro 41 de la Grande Rue,
- au numéro 81 de la Grande Rue, face à la pharmacie Martinis, sur le mur du cabinet médical des docteurs Schwob et Duchateau.
- Sur le bâtiment du Mille-Club (plateau des Sports).
- Le dernier, doté d'accessoires pédiatriques est confié à l'école Jean-François Millet.

Une signalétique appropriée sera installée dans le village, les inscriptions de la localisation de ces équipements dans des bases de données spécialisées sur Internet ou relatives à plusieurs applications idoines pour smartphones sont prévues dès la fin de l'opération.

Rappelons que ces équipements de la dernière génération sont conçus pour guider toute personne amenée à pratiquer "les premiers gestes qui sauvent". Ce qui induit qu'elle permet à des sauveteurs n'ayant aucune formation au secourisme d'intervenir à bon escient (assistance audio et aide au diagnostic). Chaque appareil est doté d'une trousse d'opération complémentaire pour faciliter l'intervention, notamment en cas de massage cardiaque.

Ces appareils de secours ont, bien entendu, pour vocation d'être en libre accès, à tout moment, aux endroits indiqués.

Sur cette lancée et dans le même esprit, la commune a décidé d'organiser une formation au secourisme, dont les cours débiteront début 2015. Toute personne intéressée est priée de contacter la mairie au 01 60 66 41 92.

### Sirène d'alerte

Les spécifications techniques sont désormais terminées, l'appel d'offres va être publié fin novembre.

Ce moyen d'alerte est, aujourd'hui, le seul capable d'avertir les Barbizonnais, partout et dans un laps de temps très court.

La sirène rejoindra le support de son aînée (aujourd'hui disparue) situé en hauteur sur le bâtiment des services techniques communaux (derrière l'Office du Tourisme) qui est le cœur géographique du village.

### Vidéoprotection

La Gendarmerie a terminé l'élaboration du dossier technique. Les emplacements de sept caméras (nuit / jour) sont déterminés. Le type de matériel en fonction de sa situation et de sa mission (lecture des plaques d'immatriculation ou enregistrement facial) est fixé.

Le dossier d'agrément préfectoral est en cours de rédaction.

Ceux de demandes de subventions sont également étudiés. L'appel d'offres devrait suivre vers le 20 décembre.



### Concours de Noël

La toute nouvelle association du comité des Fêtes de Barbizon organise le concours de : « la plus belle maison barbizonnaise de Noël ». Le règlement et les bulletins de participation sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site Internet de la mairie, à compter du lundi 1<sup>er</sup> décembre :

(www.barbizon.fr)

Attention la date limite des inscriptions est fixée au 20 décembre : tampon de la mairie (où ils doivent déposés) faisant foi.

### Recensement 2015

Du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2015. Le recensement de la population par l'INSEE sera repris dans le village. Un agent recenseur habilité (un Barbizonnais) se présentera chez vous. Il vous remettra les questionnaires et viendra d'un rendez-vous pour les récupérer. Puis les données seront interprétées par l'INSEE et serviront à fixer de nombreux paramètres officiels liés au village.

### Place du Souvenir

La municipalité a souhaité satisfaire les demandes des associations d'anciens combattants du village en baptisant la place du monument aux morts : « Place du Souvenir ». Il convenait de rendre hommage à toutes les victimes des conflits de la France en regard des noms des Barbizonnais gravés sur le monument. Quel autre lieu symbolique aurait pu aussi bien commémorer la fin des guerres : 11 novembre 1918 - 8 mai 1945 - 19 mars 1962 (Algérie). Il n'est pas question, non plus, d'oublier le prix Nobel de la Paix Louis Renault, l'une des gloires de notre village, qui retrouvera, la rue qui portait déjà son nom jusqu'en 1945. La rue longeant le cimetière sera baptisée Louis Renault. L'inauguration est prévue au premier semestre 2015.

## BICENTENAIRE MILLET :

### « vernissage posthume »

Pour le lancement des commémorations du bicentenaire de la naissance de Jean-François Millet (1814-1875), était organisé, le samedi 4 octobre, jour même de cet anniversaire, un « vernissage posthume » de ses œuvres.

Une quinzaine de reproductions en haute définition a servi de support à un exposé sur la vie, l'œuvre et le monde rustique qui y est représenté. C'est Monsieur Michel Rodrigue, expert en peinture du XIXe siècle, qui animait cette fin d'après-midi. En cette occasion, Monsieur Philippe Douce a accueilli l'ambassadeur du Japon en France :

son Excellence Yoichi Suzuki et son épouse.

Ces tirages soignés sont affichés dans la Grande Rue jusqu'en mai 2015.

### Concert et création

Le Japon voue à Millet et à Barbizon une réelle passion qui s'est traduite par l'interprétation en avant-première mondiale d'une création, pour quatuor à cordes, dédiée à Millet par le compositeur japonais Koki Nakano.

Lors de ce concert clôturant cette journée, ont également été exécutées des pièces musicales de Sergueï Rachmaninov, Claude Debussy, Gabriel Fauré et Gustav Mahler.

Ces fêtes du bicentenaire se poursuivront, jusqu'en mai 2015, sous différentes formes.

## BUDGET COMMUNAL :

Le budget initial de la commune pour 2014 a été équilibré à partir de données prévisionnelles. Il a été décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, en partant du principe que le niveau actuel de la pression fiscale globale devient difficilement supportable pour nos concitoyens).

Or, ce plan financier barbizonnais et les suivants risquent d'être très fortement affectés par l'initiative du gouvernement visant à économiser 50 milliards d'euros en deux ans ; effort supporté à 56 % par les collectivités territoriales.

Le rôle que s'est donné l'État est de procéder à une redistribution équitable des ressources qu'il collecte. C'est ce que l'on nomme : « la péréquation ».

Ce mécanisme de redistribution vise à réduire les écarts de richesse et donc les inégalités entre les différentes collectivités territoriales, dans ce domaine. Au fil du temps cette mesure gagne les différents étages des dites collectivités.

En fait, il existe deux types de péréquations :

– « l'horizontale » pour faire simple : les communes riches rétrocèdent, à celles moins favorisées, une partie de leurs ressources.

– « la verticale » consiste en des dotations de l'État aux collectivités (la plus connue est la dotation globale de fonctionnement). Là encore l'État favorisant les collectivités les moins aisées.

Les effets pour Barbizon commencent à se faire sentir, car la péréquation horizontale qui nous était demandée s'établissait à 25 000 €, elle passe à 53 700 €, soit une hausse (28 700 €) qui double la contribution initiale de 2014.

En 2015, les dotations qui sont généralement accordées (péréquation verticale) seront fortement réduites, puisque l'estimation nationale moyenne prévue est de 30 % de baisse globale. 356 000 € étaient prévus dans le budget, 241 000 € devraient être versés (-32 %).

Pour ces raisons le conseil municipal a voté, à l'unanimité, en sa séance du 6 novembre l'adhésion de la commune à la motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France (AMF) visant à alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

Le marché de l'Immobilier est très fluctuant d'une année sur l'autre. Les recettes au titre de la taxe additionnelle sur les droits de mutation (1,2 % du prix de vente du bien pour la part communale sont passées de 260 000 € en 2013 à moins de 100 000 € montant estimé pour 2014, c'est à dire encore bien en-dessous de la prévision pourtant pessimiste (-46 %) du budget initial.

En face de ces réductions de recettes, l'État se désengage de certains services (instruction des permis de construire) et ajoute des charges supplémentaires (rythmes scolaires).

Le tout est accompagné d'une inflation des normes qui entraîne naturellement des coûts induits, bien entendu, sans transfert des lignes budgétaires correspondantes.

## GRANDE RUE :

### Fermeture Grande Rue

À la demande de nombreux commerçants (galeries) et à titre expérimental, un arrêté a été pris concernant la fermeture à la circulation automobile de la Grande Rue le dernier dimanche de chaque mois, entre 14h00 et 19h00.

Ce qui correspond à une fermeture à la circulation automobile de ... 5 heures par mois.

L'harmonie de la vie dans un village suppose que chaque catégorie de ses citoyens puisse y trouver son compte. C'est une question d'équilibre au sein d'une communauté qui ne peut passer que par une compréhension mutuelle.

Cette opération sera menée sur quatre mois à l'issue desquels une consultation de tous les acteurs concernés (commerces, riverains, chalands, ...) permettra de décider de la suite à donner cette initiative.



## Concert du bicentenaire

SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2014 À 20 HEURES

« HOMMAGE À  
JEAN-FRANCOIS MILLET »

### AIRS D'OPERA

Marc Archambault, ténor

Rumi Matsui, soprano

Sonia Bise, harpe

Matthew Law, piano

Œuvres de : Giuseppe Verdi,  
Georges Bizet, Charles Gounod.

Espace Culturel Marc Jacquet

Tarifs Adultes : 10 € – moins de 15 ans : 5€

**Renseignements : 01 60 66 41 92**  
**mairie-de-barbizon@wanadoo.fr**

## Robert DECOSSE

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 2014 À 15H00

### Robert Decosse

Président de l'Association Nationale des  
Anciens Combattants de la Résistance  
de Seine-et-Marne.

L'odyssée (le terme n'est pas usurpé) d'un jeune Barbizonnais des années vingt que les vents de la seconde guerre mondiale ont entraîné de notre village, aux maquis du centre de la France via un Berlin sous les bombes alliées.

Un témoignage extraordinaire à entendre soixante-dix ans après la libération.

Cette « autobioconférence » ne laissera personne indifférent tant le narrateur sait faire passer ses émotions et surtout restitue son aventure avec verve et luxe de détails.

**À surtout ne rater sous aucun prétexte.**

Espace Culturel Marc Jacquet

**Entrée libre**

**Renseignements : 01 60 66 41 92**  
**mairie-de-barbizon@wanadoo.fr**

## Exposition & vente aux enchères

### Vente de tableaux du XIXe siècle

Organisée par le Commissaire-priseur :

**Patrick Deburaux**

#### Exposition :

- le vendredi 12 décembre
- le samedi 13 décembre,
- le dimanche 14 décembre (matin)

#### ⇒ Ventes aux enchères :

- le dimanche 14 décembre  
à partir de 14h30.

**Entrée gratuite**

Espace Culturel Marc Jacquet

## AGENDA DE LA VIE BARBIZONNAISE

### Arts & Culture Rendez-vous

Pour les amateurs de reproductions de qualité, il est mis en vente des tirages des œuvres de Jean-François Millet qui ont été exposées lors du vernissage du 4 octobre. Schématiquement, ces reproductions sont réalisées à partir d'une numérisation de diapositives ektachrome argentiques de format 13 x 18cm, pour obtenir une résolution de 12 points /mm sur une affiche de 176 x 120 cm.

Le prix de vente est fixé à 50 €, il est possible de commander à des formats plus petits ou sur papier à dessin au format 50 x 40 cm (même prix).

#### Renseignements :

**01 60 66 41 92**

**Mairie-de-barbizon@wanadoo.fr**

Les quelques manifestations organisées par l'**auberge Ganne**, signalées ici, ne représentent qu'une partie des programmes du musée. Pour en avoir un aperçu exhaustif, rendez-vous sur le site :

[www.musee-peintres-](http://www.musee-peintres-)

Si vous souhaitez recevoir les publications et informations de la mairie par **voie électronique** veuillez envoyer vos coordonnées : nom, prénom, adresse de domicile et, bien entendu, celle de la messagerie de votre choix, par courriel à : [charles.petithory@barbizon.fr](mailto:charles.petithory@barbizon.fr) ou par la poste à :

Mairie - 13 Grande Rue  
77630 Barbizon.

Ces informations confidentielles sont détenues dans un fichier déclaré à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) et n'auront d'autre fin que celle mentionnée ci-dessus. En aucun cas elles ne pourront servir à des utilisations commerciales ou politiques ou être données ou cédées à un quelconque tiers.

## Chez les « PEINT' à Ganne »

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 2014 À 11H00  
**Visite commentée de l'Auberge GANNE**  
(Durée : 1 heure)

Dans les salles du rez-de-chaussée, venez découvrir l'atmosphère chaleureuse et authentique des « peint'à Ganne » grâce aux meubles et aux décors peints.

À l'étage, vous verrez les chambres-dortoirs aux murs recouverts de peintures murales et la collection permanente du musée avec des œuvres de Jean-François MILLET, Camille COROT, Théodore ROUSSEAU, DIAZ de la PEÑA, Charles JACQUE,

Auberge Ganne, 92, Grande Rue Barbizon.

**Tarif et Réservations 01 60 66 22 27**  
**ou ... [barbizon@cg77.fr](mailto:barbizon@cg77.fr)**

## Étude Atelier Gravure

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 2014 À 11H00  
**Étude gravée de végétaux ou d'animaux**  
Cet atelier permet de s'initier aux principes de la gravure, technique utilisée par de nombreux artistes au 19ème siècle. Vous découvrez les principes de la gravure ; vous observez et reproduisez ensuite des animaux de la ferme. Dans une dernière étape, vous imprimez votre plaque gravée et vous repartez avec elle et le tirage.

Nous vous recommandons de venir avec une blouse ou un vêtement usagé.

Durée : 2h

Sur réservation – Limité à 20 personnes  
Rendez-vous : Auberge Ganne – 92 Grande rue  
Tarif : droit d'entrée (pour les personnes redevables du droit d'entrée) + 2 €.

**Tarif et Réservations 01 60 66 22 27**  
**ou ... [barbizon@cg77.fr](mailto:barbizon@cg77.fr)**

## Théâtre pour les jeunes

SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2014 À 15H00

La Municipalité de Barbizon  
et le Festival des Pays de Bière  
vous proposent :

### Le Rhume des Rennes



Spectacle gratuit + goûter

Espace Culturel Marc Jacquet  
**Renseignements : 01 60 66 41 92**  
**mairie-de-barbizon@wanadoo.fr**